

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ D'AUMOND**  
**Procès-verbal 2 mars 2016**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 2 mars 2016, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

M. Alphée Moreau  
M. Mario Langevin  
Mme Dorothy St-Marseille

M. Michel Robitaille  
M. Robert Piché

Absence motivée : M. Jean Giasson

Sous la présidence de M. le Maire Denis Charron. Assiste à la rencontre, Mme Caroline Leruite, à titre de secrétaire de la séance.

**1. Ouverture de l'assemblée**

**1.1 Vérification du quorum**

**2016-03-A3270      Ouverture de la séance**

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille appuyé par le conseiller Mario Langevin, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 01.

Adoptée.

**2016-03-A3271      Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

9.1 Demande d'appuyer la résolution MD AR16-02-039 de la Municipalité de Denholm ;

---

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de l'assemblée**

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de la séance par le maire ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

**2. Adoption des procès-verbaux des séances antérieures**

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2016 ;
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2016 ;

**3. Comptes payables**

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (février 2016) ;

**4. Incendie et sécurité publique**

- 4.1 Rapport SCRSI - Adoption du rapport d'activité concernant les actions du PLMO pour la quatrième année ;

**5. Voirie**

- 5.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;

**6. Loisirs et culture**

**7. Hygiène du milieu et Environnement**

**8. Urbanisme, Développement et Industrie**

- 8.1 Marceau + Soucy Boudreau - Dossier #5147-19-5083 ;

**9. Administration**

- 9.1 Demande d'appuyer la résolution MD AR16-02-039 de la Municipalité de Denholm ;  
9.2 Ville de Gracefield – Appui de la demande à Postes Canada ;  
9.3 Ville de Gracefield – Appui de la demande au ministère de la Sécurité Civile ;

**10. Varia**

**11. Maire et conseillers**

**12. Période de questions**

**13. Correspondance**

**14. Levée de l'assemblée**

Adoptée.

**2. Adoption des procès-verbaux**

**2016-03-A3272**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2016**

Il est proposé par le conseiller Robert Piché, appuyé par le conseiller Mario Langevin, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2016, tel que rédigé.

Adoptée.

**2016-03-A3273**

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2016**

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Michel Robitaille, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2016, tel que rédigé.

Adoptée.

### 3. Comptes payables

2016-03-A3274

#### Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 29 février 2016 totalisent 79 968.90 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer : 41 739.89 \$  
Comptes payés : 18 669.65 \$  
Salaires : 19 559.36 \$

Chèque ou prélèvement annulé : aucun

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et appuyé par le conseiller Michel Robitaille et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Adoptée.

#### Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Caroline Lerule, secrétaire, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Caroline Lerule  
Secrétaire

### 4. Incendie et sécurité publique

2016-03-A3275

#### Rapport SCRSI - Adoption du rapport d'activité concernant les actions du PLMO pour la quatrième année

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie : « *Toute autorité locale ou régionale et toute régie inter municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie* » ;

CONSIDÉRANT QUE le gestionnaire en sécurité incendie monsieur Benoit Chartrand a déposé le rapport annuel pour l'année 2015 pour adoption par le conseil ;

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau appuyé par le conseiller la conseillère Dorothy St-Marseille, et unanimement résolu :

QUE ce Conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la municipalité d'Aumond pour l'année 2015 et l'adopte tel que déposé ;

QU'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau qui le transmettra au Ministère de la sécurité publique.

Adoptée.

5. **Voirie**

**2016-03-A3276**

**Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

ATTENDU QUE le ministère des Transport a versé une compensation de 252 145 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur proposition du conseiller Mario Langevin, appuyé par le conseiller Robert Piché, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Aumond informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Caroline Lerule, secrétaire, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Caroline Lerule  
Secrétaire

6. **Loisirs et culture**

7. **Hygiène du milieu et Environnement**

8. **Urbanisme, Développement et Industrie**

9. **Administration**

**2016-03-A3277**

**Appui à la Municipalité de Lac Ste-Marie - Résolution 2016-02-039 - Persévérance scolaire**

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de vingt ans est de 66 % dans l'Outaouais, l'un des plus faible au Québec.

CONSIDÉRANT QUE le décrochage est un phénomène complexe qui nécessite l'apport de tous les acteurs de la communauté pour le prévenir.

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15,000.00 \$ de moins annuellement qu'un diplômé, soit environ 439,000.00\$ durant toute sa vie active.
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé.
- A deux fois plus de chance de recourir au chômage.
- Court 1.7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale.
- Court 1.7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression.

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, faire du bénévolat, donner du sang).
- Les taxes et impôts perçus en moins.
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé).

CONSIDÉRANT QU'IL en coûte moins cher d'agir en prévention, entre 10,000.00 \$ et 20,000.00 \$ par potentiel décrocheur plutôt que 120,000.00 \$ par décrocheur.

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs sur l'économie de l'Outaouais. Considérant les avantages d'investir en persévérance scolaire car cela permet de faire :

- Un frein à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.
- Des recettes gouvernementales plus importantes provenant des taxes et impôts perçus, ce qui se traduit en services plus adéquats pour tous.
- Des citoyens et citoyennes plus engagés.

CONSIDÉRANT QUE les élus ont choisi de placer la prévention de l'abandon scolaire parmi les priorités de la région pour son développement.

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau et appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille et il est résolu de soutenir des projets qui touchent les déterminants de la persévérance scolaire et de promouvoir la persévérance scolaire au sein de la municipalité et d'appuyer la municipalité de Lac Sainte-Marie.

TRANSMETTRE une copie de la résolution à Madame la présidente Diane Nault de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, Monsieur le directeur général Harold Sylvain de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Adoptée.

**2016-03-A3278**

**Ville de Gracefield – Appui de la demande à Postes Canada**

ATTENDU QUE certains citoyens ne reçoivent pas leurs correspondances à leurs adresses physiques et sont desservis par des bureaux postaux autres que ceux où ils résident, leur occasionnant ainsi des problèmes lors de la réception de colis et autres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Mario Langevin et résolu unanimement d'appuyer la Ville de Gracefield dans sa demande que Postes Canada amalgame ses territoires postaux avec les limites territoriales municipales ;

Adoptée.

**2016-03-A3279**

**Ville de Gracefield – Appui de la demande au ministère de la Sécurité Civile**

ATTENDU QUE le niveau de la rivière Gatineau est à la hausse depuis quelques semaines occasionnant ainsi des inquiétudes et des situations difficiles pour les citoyens ;

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyée par le conseiller Robert Piché et résolu unanimement d'appuyer la Ville de Gracefield dans sa demande à Madame Lise Thériault, ministre de la Sécurité Publique de prendre en charge la gestion de la rivière Gatineau.

Adoptée.

10. **Varia**

11. **Maire et conseillers**

12. **Période de questions**

13. **Correspondance**

14. **Levée de l'assemblée**

**2016-03-A3280**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente assemblée, à 19 h 37.

Adoptée.

---

Denis Charron  
Maire

---

Caroline Leruite  
Secrétaire